



Référent réseaux électriques

En cas d'incidents sur le réseau électrique,

Consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés par terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de dangers balisées

Signaler toutes situations dangereuses
(24h/24 et 7j/7)

09 726 750 + N° de département

Suivez en temps réel le dépannage sur votre commune sur l'application "Enedis à mes côtés"

 Télécharger dans
l'App Store

 Disponible sur
Google Play